



MAIRIE
DE
ÉRINES

17540

Tél. 05.46.37.01.35

Fax : 05.46.37.15.00

verines@mairie17.com

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE
LEGALITE

Sous le N° 017 – 211704663 – 2014 02M -
DELIB_ 4 - DE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 04/03/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 19
Conseillers présents : 11
Conseillers ayant pris part au vote : 15
Date de convocation : 05 février 2014

Le onze février deux mille quatorze à dix-huit heures précises, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Line LAFOUGERE, Maire.

CONSEILLERS PRESENTS : Mme LAFOUGERE - M. PENAUD - M. BOUSSIRON - Mme RATIER - M. ROCHEL - M. BRISOU – Mme CARNEIRO - M. TALLEUX - M. LAURENT - Mme BERNET - Mme ALIX

ABSENTS EXCUSES : M. KREUTZER - M. CAILLAUD (procuration à P. PENAUD)- Mme POMIER (procuration à C. RATIER) – M. BADENCO - M. DECOURT - M. VERDON (procuration à P. BOUSSIRON) – M. GOUMARD - Mme SERMAND (procuration à L. LAFOUGERE)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CARNEIRO

PLUI : inventaire des zones humides – groupe d'acteurs locaux – désignation des membres

Monsieur Boussiron, Adjoint au Maire, expose au conseil municipal que, dans le cadre de l'inventaire des zones humides nécessaire à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CdA de La Rochelle et visé dans le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Sèvre Niortaise marais Poitevin, la commune doit mettre en place un groupe d'acteurs locaux chargé d'accompagner la démarche réalisée par un bureau d'étude spécialisé.

La composition du groupe est déterminée selon les « modalités d'inventaire des zones humides du SAGE Sèvre Niortaise marais Poitevin ».

Afin de constituer ce groupe de travail, Monsieur Boussiron propose d'associer les personnes suivantes :

- Madame le Maire : Madame Line LAFOUGERE
- Des élus au conseil municipal : Monsieur Sylvain VERDON, Monsieur Pascal PENAUD, Monsieur Gilbert ROCHEL, Monsieur Pierre TALLEUX
- Un élu du Syndicat de rivière : Monsieur Patrick BELLANGER
- Un agriculteur élu : Monsieur Philippe BOUSSIRON
- Des agriculteurs : Messieurs Vincent METAYER, Jacques VETEAU, Philippe TURGNE, Laurent BILLEAU, Jean-Pierre DERAZE, Joël GAUDUCHON
- Des « anciens » ayant la mémoire de l'avant remembrement : Messieurs Gilles TARERY et Philippe CHIRON
- Un représentant d'une association de chasse : Monsieur Claude FOULONNEAU
- Un chasseur : Monsieur Jean-Pierre CIMETIERE
- Un représentant d'une association de pêcheurs : Monsieur Christian ROBIN
- Des propriétaires fonciers : Messieurs Daniel BOUJU, Guy AUBINEAU, Dominique LAURENT

- Un représentant d'une association protectrice de l'environnement : Monsieur Fabien MERCIER ou Madame Yvette BANDART, représentants la LPO17 et Monsieur Patrick PICAUD, représentant Nature Environnement 17
- Un représentant du Comité départemental de la randonnée pédestre 17 : Monsieur Jean-Louis LEROUX
- Le Président du syndicat de la propriété Privé Rurale Agricole de la Charente-Maritime : Monsieur Henri BONNET
- Un représentant de la Commission Locale de l'Eau (CLE) : Monsieur Roger GERVAIS
- Un représentant du service départemental de l'ONEMA 17 (Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques 17) : Monsieur Erick BROUSSARD

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité,

- **fixe**, telle que présentée ci-dessus, la liste des membres du groupe de travail de la commune, chargé d'accompagner la démarche réalisée par un bureau d'étude spécialisé afin de dresser l'inventaire des zones humides nécessaire à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunale de la CdA de La Rochelle et visé dans le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Sèvre Niortaise marais Poitevin.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.



Le maire,

A handwritten signature in black ink, written over a horizontal line. The signature is cursive and appears to be "Jean-Louis Leroux".